

Gaza : MSF condamne la décision de l'armée israélienne de ne pas enquêter sur les attaques ayant tué et blessés ses employés

20.8.2026 - | Médecins Sans Frontières France

Médecins Sans Frontières (MSF) condamne fermement la décision du procureur général militaire israélien de classer les dossiers que MSF avait soumis pour examen, sans ouvrir d'enquête pénale. Ces dossiers concernaient les multiples attaques contre un convoi de MSF dans la ville de Gaza en novembre 2023, qui ont fait deux morts, ainsi que la frappe de février 2024 contre un bâtiment abritant du personnel de MSF à Khan Younis, qui a fait deux morts et six blessés.

Malheureusement, cette décision n'est pas une surprise. MSF avait soumis sa requête il y a deux ans, et a ensuite déposé un **recours devant la Haute Cour de justice israélienne** contestant l'absence de réponse du procureur général militaire à nos demandes officielles.

Il est inacceptable qu'après deux années de silence, l'armée israélienne **classe ces dossiers sans suites** - et sur la base d'éléments que nous contestons. Il s'agit cependant d'une issue prévisible lorsqu'un appareil militaire enquête sur lui-même. Un système qui a démontré son refus de répondre à l'ampleur des violations susceptibles de constituer des **crimes de guerre à Gaza**.

Des membres du **personnel de MSF** et des membres de leurs familles **sont morts**. Leurs noms sont connus. Leurs positions avaient été communiquées. Leurs véhicules avaient été identifiés. Nous avons toujours maintenu que tous les éléments indiquaient clairement **la responsabilité de l'armée israélienne dans ces attaques meurtrières**. Pourtant, les personnes responsables de leur mort ont refusé d'ouvrir la moindre enquête pénale.

Par cette décision, le procureur général militaire a clairement démontré qu'aucune justice ne pouvait être rendue au sein du système judiciaire israélien pour le meurtre de nos employés, tout comme ce système n'a pas été capable de rendre des comptes sur le **génocide** en cours commis par Israël contre les Palestiniens.

Depuis octobre 2023, **15 membres du personnel de MSF ont été tués à Gaza** par les forces israéliennes. Cela ne représente qu'une fraction des **1 700 professionnels de santé** qui ont été tués au cours de cette période. Les forces israéliennes **continuent de tuer des civils en toute impunité**, comme le montrent clairement les décisions du procureur général militaire.

La décision de « classer » ces incidents doit être comprise dans son contexte : à Gaza, des dizaines de milliers de Palestiniens ont été tués. Des établissements de santé ont été détruits. Des convois humanitaires ont été pris pour cible. Plus de journalistes, de personnels médicaux, de membres du personnel de l'ONU et de travailleurs humanitaires ont été tués que dans aucun autre conflit récent.

MSF réaffirme ce qu'elle déclare depuis le début de ces violences : aucun objectif militaire ne justifie de tuer massivement et de façon assumée des civils. Et aucune enquête interne menée par l'armée ne peut se substituer à une véritable **enquête indépendante et impartiale**, que nous continuons d'appeler de nos vœux.

À nos collègues que nous avons perdus, ainsi qu'aux innombrables civils et travailleurs humanitaires

qui ont péri à Gaza : nous ne laisserons pas vos morts être traitées au gré des subtilités juridiques.
Vous méritiez d'être protégés. Vous méritez justice.

<https://www.msf.fr/communiqués-presse/gaza-msf-condamne-la-decision-de-l-armee-israelienne-de-n-e-pas-enqueter-sur-les-attaques-ayant-tue-et-blesses-ses-employes>